



CTMJS du 11 juillet 2022

Monsieur le ministre

Madame la ministre, quelles œuvres ?

Voici une très vieille lettre d'un instituteur à Jean Guéhenno parue dans le bulletin officiel de l'Education Nationale de 1945. En préambule l'administration précise : ... [la lettre] *ne fait pas seulement la preuve de la nécessité de l'oeuvre entreprise, elle témoigne que des hommes existent pour la mener à bien.*

Monsieur le ministre, Madame la ministre : des fonctionnaires existent, mais ils n'ont pas d'oeuvre à accomplir. Ils n'ont que des dispositifs, des tableurs, du reporting, pour des actions qui sentent le rance... On gère, au mieux, pour que les trains arrivent à l'heure. Peu importe ce qu'ils transportent ?

Nous sommes étreints par cette contradiction : nous sommes dans un ministère éducatif et nous ne faisons quasiment pas d'éducation. Plutôt de la logistique et du formatage, voilà ce que nous faisons très majoritairement. Ici ou là, mais en dépensant beaucoup d'énergie, certains et certaines prennent le risque d'exercer des missions d'éducation populaire et de développer des pratiques sportives émancipatrices. A celles et ceux-là il faut des organisations syndicales.

EPA est un syndicat, adhérent de la FSU, multicatégoriel du champ jeunesse et sport, des secteurs privé et public. Nous ne nous sommes pas constitué autour de la défense strictement catégorielle de nos adhérents. Nous pensons que le sens des missions détermine nos conditions de travail.

Nous avons milité pour notre transfert à l'Education Nationale. Nous voulions un rebond en réaffirmant la nécessité d'une éducation tout au long de la vie. Hélas, nous arrivons dans un ministère, grand certes, mais exsangue et lui aussi gouverné par les nombres. Nos collègues, voient les bureaux se vider, tous ont perdu repères et sens. Les signaux de souffrance sont nombreux : départs, maladies, arrêt de travail, difficultés à recruter, ...

Le premier gouvernement de Mme Borne a introduit une partition contreproductive de la sphère ministérielle de la Jeunesse et des Sports. C'est un mauvais augure pour la refondation sur des bases éducatrices de ce champ ministériel.

Mais il y a pire. Le deuxième gouvernement Borne maintient la partition et invente un cheval de Troie : un secrétariat d'Etat à la jeunesse et au SNU sous l'autorité du ministère de l'Education Nationale et du ministère des Armées. Chacun ici a compris que Mme El Haïry était la secrétaire d'Etat en charge de la généralisation du SNU.

Désormais le ministère des Armées prend pied dans les services Jeunesse et Sports au sein des rectorats et DSDEN. Ceci est tout à fait inédit dans l'histoire de notre République. Alors que le SNU, tout comme le service civique d'ailleurs, sont inscrits dans le code du service national, nous avons entendu monsieur Attal, son prédécesseur, s'obstiner à faire croire que le SNU sert l'émancipation, la conscience critique, la mixité sociale, prépare aux démarches d'éducation populaire. Non. Depuis le début du SNU la fonction républicaine fondamentale dévolue à l'Ecole est déniée. La FSU demande l'abrogation rapide du SNU. D'autres voies existent, d'autres sont possibles pour servir une éducation humaniste tout au long de la vie. EPA a signé avec de nombreuses autres organisations une tribune qui porte des propositions concrètes.

Le remaniement ministériel a également de possibles conséquences sur l'organisation du dialogue social et les prochaines élections sur lesquelles nous aimerions vous entendre.

Si nous avons convoqué J. Guéhenno pour ce qui concerne l'éducation populaire, convoquons Léo Lagrange pour le Sport. Il disait :

« ... il ne peut s'agir dans un pays démocratique de caporaliser les distractions et les plaisirs des masses populaires et de transformer la joie habilement distribuée en moyen de ne pas penser. »

Léo Lagrange lui aussi est passé du ministère de la Santé au ministère de l'Éducation. En charge du sport et des loisirs, il a fait la promotion du tourisme populaire et du brevet sportif populaire. Alors que l'ombre de la guerre se déployait, il a choisi de soutenir les Jeux de Barcelone contre ceux de Berlin.

Une agence pour le sport pour tous et un ministère pour les Jeux Olympiques, c'est comme l'annonce d'une disparition du ministère après 2024, soit même pas 100 ans d'existence.

Nous avons aussi deux autres sujets d'inquiétude : la vie associative placée auprès de la première ministre avec l'ESS, la position de la formation à la direction des sports c'est à dire dans un ministère distinct, la montée du contrôle, ...

L'ESS et la vie associative et auprès de la première ministre : S'agit-il de porter davantage le modèle du contrat à impact social, comme le préconise le rapport commandé par Mme El Haïry et rendu ce printemps ?

Cette manière de voir est déjà à l'origine d'identification de collègues délégués départementaux à la vie associative comme « *intra entrepreneurs de la start up d'Etat* » et d'un *data.subvention* qui permet de constituer une base de données sur les subventions versées aux associations. Gouvernance par les chiffres encore !

La formation

Alors que les effectifs de jeunesse et sports sont composés très majoritairement de cadres formateurs, nous voilà invités à contrôler avec un vademecum -kit-, élaboré par une sous-direction confiée à la direction des sports, ... Madame la ministre, Monsieur le ministre, si vous voulez contrôler, créez des postes dédiés. Mais le plus raisonnable et le plus efficace pour développer des activités sportives et socio-culturelles de qualité est de porter une politique de formation portée par le service public et en particulier par les CREPS.

Alors qu'il y a urgence démocratique et républicaine, que *le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde*, rien de neuf, la gouvernance par les chiffres, pour les chiffres. C'est cela qui déprime et qui ouvre la voie au pire.

Nous avons des propositions urgentes. Mais en 5 mn, comment voulez-vous que nous les défendions sérieusement ? C'est pour cette raison que vous allez recevoir une demande de rendez-vous.

- 1. Reconstruire un ministère Jeunesse ET Sports,**
- 2. Inscrire l'entité ministérielle recomposée Jeunesse ET Sports dans un grand pôle ministériel éducatif**
- 3. Doter Jeunesse et Sports d'un budget de réparation des amputations subies et ambitieux**
- 4. Redonner du sens aux métiers et missions statutaires dans des politiques publiques mobilisatrices des expertises sur les territoires**
- 5. Maintenir des services de proximité (SDJEPS/DRAJEPS) distincts de ceux du MEN avec affectation administrative de tous les personnels en DRAJEPS.**
- 6. Maintenir le réseau des CREPS, en créer dans les régions qui en sont dépourvues et mieux les associer dans les stratégies locales JS.**
- 7. Ouvrir un chantier, cohérent avec le statut d'enseignant, sur la formation professionnelle des personnels techniques et pédagogiques, restaurer l'emploi par le recrutement.**